



Probleme de demission de co-gerant aujourd'hui la sarl est en liq

Par **greg37340**, le **06/11/2008** à **13:24**

j ai ete co-gerant d une sarl le 01/03/07 puis j ai donne ma demission le 01/05/07
puis j ai ceder l integraliter de mes parts
aujourd'hui on me concidere toujours co-gerant de la sarl car le co-gerant actuel n a pas fait
le necessaire alors qu il devait le faire la rsi ainsi que l urssaf sont d accord pour arreter les
cotisations dues a la date de ma demission
aujourd'hui j ai recu la visite d un huissier qui ma donne la signification d une decision de
justice m expliquant la decision du tribunal de commerce a la quelle je n ai pas assister vu
que je penser avoir fait le necessaire avec la demission et ma cession de parts et quand je
contacter la comptable elle me disait que je ne faisait plus partie de la sarl je ne sais plus quoi
faire la sarl et en liquidation judiciaire
quelles sont les risques et les solutions
je vous remercies de me repondre et mes explication ne sont pas assez claires n esitez pas a
me demander plus d explication merci